

Département des ARDENNES Arrondissement de VOUZIERES <i>Communauté de Communes de l'Argonne Ardennaise</i>	2018/30 Paraphe : <i>FS</i>
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE <i>Délibération n°DB2018/20</i>	

Nombres de membres

En exercice : 24

Présents : 14

Votants : 15

POUR : 16 (100%)

CONTRE : 00

ABSTENTION : 00

Le dix-neuf mars deux mille dix-huit, à 18h00, le Bureau Communautaire, dûment convoqué, se réunit à Vouziers, sous la présidence de M. Francis SIGNORET

Date de la convocation : 09/03/2018

Mme Agnès MERCIER est élue secrétaire de séance.

Ayant pouvoir de vote : Mmes Agnès MERCIER et MM Tony BESANCON, Roland CANIVENQ, Claude DEBOURCES, Philippe ETIENNE, Vincent FLEURY, Olivier GODART, André MALVAUX, Christophe MANCEAUX, Frédéric MATHIAS, Michel MEIS, Ludovic PHILIPPE, Francis SIGNORET et Benoît SINGLIT.

Ayant pouvoir de vote : M. Jacques BOUILLON donne pouvoir de vote à M. Francis SIGNORET.

OBJET : APPROBATION DES FICHES ACTIONS DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DES ARDENNES

Vu les statuts de la 2C2A, notamment la compétence « protection et mise en valeur de l'environnement » ;

Vu la délibération n°DC2017/121 du Conseil Communautaire du 20/12/2017 approuvant la convention cadre 2018/2020 avec la Chambre d'Agriculture des Ardennes ;

Vu la délibération n°DC2018/10 du Conseil Communautaire en date du 19/02/2018 confiant délégations au Bureau Communautaire notamment celle d'approuver les conventions de moyens annuelles (type Office de Tourisme de l'Argonne Ardennaise, URCA, Chambre d'Agriculture des Ardennes, ...) dans le respect des conventions-cadres approuvées par l'organe délibérant et dans la limite des crédits inscrits au budget.

Vu les avis favorables remis par la commission Environnement Agriculture, Déchets Ménagers, Eolien lors des séances des 23/11/2017 et 13/03/2018, et par la commission des Finances lors de sa séance du 15 mars 2018 ;

Après en avoir délibéré, le Bureau Communautaire :

- APPROUVE les fiches actions annexées à la présente délibération représentant un montant maximal de subvention à la Chambre d'Agriculture des Ardennes d'un montant de 15 450 €
- CHARGE le Président de signer la convention de moyens 2018 ;

Le Président,

Francis SIGNORET



Intitulé du projet	Poursuite de l'accompagnement pour la création et le maintien de l'emploi salarié sur les exploitations agricoles
Structure porteuse	Chambre d'agriculture des Ardennes
Contact (nom, coordonnées)	Pascal TURQUIER 03 24 33 06 01 p.turquier@ardennes.chambagri.fr
Partenariats envisagés	Pôle Emploi, Missions Locales, lycées agricoles.
Public(s), Clientèle(s) ciblé(s)	Exploitations agricoles qui ont un besoin en main-d'œuvre.
Descriptif du projet Plan d'actions	<p><u>Contexte</u> Le besoin en main d'œuvre salarié en agriculture est en augmentation. Les causes :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Baisse du nombre d'installations, d'où une diminution du nombre de chefs d'exploitations ○ Diminution de la main d'œuvre familiale (conjoint, aide bénévole...) ○ (Augmentation du nombre d'agriculteurs aspirant à plus de temps libre) ○ Limite de la mécanisation (en particulier en élevage) <p>Suite aux travaux réalisés en 2016 et 2017, la problématique de l'organisation du travail en exploitation et l'embauche de salariés pour y répondre, a été largement pris en compte et rencontre de réels résultats.</p> <p>Les réunions d'informations, les réunions techniques pour répondre aux besoins ainsi que l'accompagnement à l'embauche ont permis la mise en place de 37 contrats de travail sur les exploitations du territoire.</p> <p>Ces contrats sont pérennes et sécurisés puisqu'il y a 35 CDI et 2 CDD, et que 68% sont des contrats temps plein.</p> <p>De plus, nous avons encore en accompagnement 17 exploitations intéressées par de l'emploi partagé. 7 ont déjà pris l'engagement de créer un groupement d'employeur.</p> <p>10 exploitations sont encore à accompagner pour identifier le besoin de façon précise et de les décider à rejoindre le groupe. C'est au moins l'équivalent de 2.5 à 3 contrats de travail équivalent ETP à mettre en place.</p> <p>Enfin ce projet permettrait aussi de sauvegarder une exploitation en difficulté car le chef d'entreprise accepte de signer un Contrat de travail avec le futur groupement d'employeur pour 1 mi-temps.</p> <p>En 2018</p> <p>Outre la poursuite du travail de sensibilisation à l'emploi, il sera indispensable de :</p>

	<p>➤ Sensibiliser et accompagner les 10 exploitants identifiés à l'emploi partagé et les faire adhérer au futur groupement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Analyse des besoins quantitatifs et qualitatifs des agriculteurs intéressés (en entretien individuel et réunion collective), - Accompagnement au recrutement : <ul style="list-style-type: none"> o Définition de fiche de poste o Bases de la gestion d'un salarié <p>➤ Suite de la mise en relation entre les salariés potentiels et les exploitations agricoles de l'Argonne</p> <p>L'identification des exploitations à la recherche de main d'œuvre a été réalisée en 2017. Il est nécessaire en 2018 de poursuivre la recherche active de salariés potentiels.</p> <p>➤ Projet d'accompagnement des demandeurs d'emploi et potentiels futurs salariés</p> <p>On estime à une vingtaine le potentiel d'emplois à créer, de ce fait, nous poursuivrons le travail de partenariat avec les prescripteurs de l'emploi (Pôle Emploi, Mission Locale,...) pour permettre la mise en relation entre demandeurs d'emploi et employeurs potentiels, et le recrutement.</p> <p>➤ Projet de mise en place de 1 ou 2 Groupement d'Employeurs</p> <p>Compte tenu du nombre d'exploitations intéressées, 7 minimum et 10 identifiées aujourd'hui, et de l'étendue géographique des besoins, il est probable que le projet consiste à la création de 2 Groupements d'Employeurs.</p>
Lieu(x) de réalisation	Territoire de la Communauté de Communes de l'Argonne Ardennaise
Calendrier de réalisation	2018
Coût estimé du projet	Budget global de 15 500 €

➤ Budget

	Détail des prestations	Coût H.T.
Sensibilisation à l'emploi partagé	Contact avec les 17 exploitations identifiées via l'enquête ayant des besoins en main d'œuvre à temps partiels pour une sensibilisation sur l'emploi partagé et les accompagner vers la création de GE	4 000 €
	Poursuite de la sensibilisation à l'emploi et traitement des demandes : <ul style="list-style-type: none"> ○ Article de presse pour le magazine de la 2C2A ○ Mailing agriculteurs ○ Campagne de sensibilisation active via les réseaux GDA, CUMA et le réseau des élus locaux agriculteurs (syndicats) 	1 000 €
	Analyse des besoins quantitatifs et qualitatifs des agriculteurs intéressés par la formule groupement d'employeur <ul style="list-style-type: none"> ○ entretien individuel ○ réunions collectives (10 exploitations)	2 500 €
	Accompagnement au recrutement : <ul style="list-style-type: none"> ○ Définition de fiche de poste ○ Bases de la gestion d'un salarié 	Financement VIVEA
Mise en relation entre les salariés potentiels et les exploitations agricoles de l'Argonne	Recherche active de salariés potentiels au niveau départemental <ul style="list-style-type: none"> ○ Liens avec les structures en matière d'emploi : Missions locales, Pôle Emploi, lycées agricoles... ○ Bourse à l'emploi : référencement et centralisation des offres d'emploi et des demandes d'emploi sur les exploitations agricoles ○ Mise en place de dispositifs pour l'acquisition de compétences par les potentiels salariés Mise en relation salariés potentiels et exploitations agricoles du territoire	3 000 €
	<i>Dispositif de confirmation de projet professionnel en agriculture pour les demandeurs d'emploi et potentiels futurs salariés : communication ciblée sur l'Argonne (autres financements pour les autres étapes)</i>	
Création de groupement d'employeurs	En fonction du groupe (1 ou 2 Groupement d'Employeurs) : <ul style="list-style-type: none"> ○ Statut ○ Règlement intérieur ○ Planning ○ Budget 	6 000 €
	TOTAL	15 500 €

Plan de financement

Chambre d'Agriculture 5 500 €

CC Argonne Ardennaise 10 000 €

MAJ 25/01/2018

22 MARS 2018

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE
L'ARGONNE ARDENNAISE

Intitulé du projet	Promotion des produits locaux fermiers en Restauration Collective
Structure porteuse	Chambre d'Agriculture des Ardennes
Contact (nom, coordonnées)	Aurélie SATTEZI 03 24 33 71 29 - a.sattezi@ardennes.chambagri.fr
Partenariats envisagés	Thématique travaillée dans le cadre du Plan Alimentaire Territorial (PAT)
Public(s), Clientèle(s) ciblé(s)	Elèves déjeunant en restauration scolaire de Grandpré (primaire et collège) et Vouziers (primaire et lycée).
Descriptif du projet	<p>Contexte et constats :</p> <p>Actuellement, l'offre proposée en produits locaux dans la RHD reste limitée même si quelques initiatives existent sur le département. Cela s'explique par le manque de relation entre les différents acteurs.</p> <p>En effet, les professionnels de la restauration et les producteurs ont chacun des besoins. Les professionnels ont besoin d'un accès facile à l'information, d'être livré et de pouvoir commander rapidement. Les producteurs eux, ont besoin de se faire connaître, d'organiser et d'optimiser leurs livraisons et de gagner du temps en réduisant au maximum les tâches « non productives ». La communication autour des produits locaux est essentielle également pour le grand public mais aussi auprès des enfants scolarisés.</p> <p>Notre proposition à l'échelle du territoire :</p> <p>Sensibiliser les élèves de votre territoire et programmer une animation par établissement autour d'un repas contenant des produits locaux (repas organisé par les cantines des établissements). Une animation par établissement sera proposée soit 4 animations en marge des repas pour détailler avec les élèves d'où viennent les produits et à quoi correspond la notion de « local ». Un diaporama sera présenté aux élèves avec un échange questions/réponses (on pourra passer plusieurs groupes d'élèves (max 30) à la suite (intervention 15 min répétée plusieurs fois - en fonction des besoins des établissements). Un rapport écrit à la fin de toutes les animations sera réalisé à destination de la collectivité + groupe PAT.</p>
Lieu(x) de réalisation	Communauté de Communes de l'Argonne Ardennaise
Calendrier de réalisation	Courant 2018 On pourra proposer plusieurs dates en fonction des repas programmés avec des produits locaux des établissements.

	Dès que les menus sont programmés, les établissements s'engagent à nous transmettre les informations (produits locaux concernés et producteurs) ainsi que les dates possibles pour les interventions. Dates envisageables pour les interventions : 24 mai/12 juin/19 juin ou possibilités de mettre toutes les interventions en semaine 41 pendant la semaine du goût.
Mode de gouvernance : Comité Opérationnel	
Budget	2 500 €

Plan de financement

Chambre d'Agriculture	1 250 €
2C2A	1 250 €

Intitulé du projet	Animation de la Commission Agriculture, Environnement, déchets ménagers et éolien
Structure porteuse	Chambre d'Agriculture des Ardennes
Contact (nom, coordonnées)	Chambre d'Agriculture des Ardennes Isabelle HENRY – 03 24 56 56 38 isabelle.henry@ardennes.chambagri.fr
Partenariats envisagés	
Public(s), Clientèle(s) ciblé(s)	Communauté de Communes Membres de la Commission Agriculture, Environnement, déchets ménagers et éolien
Descriptif du projet Plan d'actions	<p>La Commission Agriculture est un outil pour le suivi de la mise en place des actions annuelles. C'est aussi un groupe force de propositions qui valide les actions définies et la mise en œuvre du plan d'action.</p> <p>Animation de la Commission</p> <p>Définition de l'ordre du jour Définition de thématiques à aborder, en lien avec les élus, en fonction des actions mises en œuvre - recherche d'intervenants si nécessaire Animation de la réunion de la Commission Rédaction du compte-rendu</p> <p>Moyens mis en place : Méthode d'animation pour une dynamique participative et innovante</p> <p>Résultats Un plan d'action co-construit par les décideurs et acteurs opérationnels.</p>
Lieu(x) de réalisation	Territoire de la Communauté de Communes
Calendrier de réalisation	A définir avec la Communauté de Communes Rythme à voir avec la Communauté de Communes – proposition : 2 à 3 fois en 2018
Mode de gouvernance/ Suivi de l'opération	A l'initiative de la Communauté de Communes et du président de la Commission
Coût estimé du projet	Préparation et animation de la Commission Agriculture, Environnement, déchets ménagers et éolien en 2018 et entre 2 réunions, une note nous présentant les avancées des différents projets sera communiquée à l'ensemble des membres de la Commission.

Détail des prestations	Quantité (temps passé)	Coût H.T.
Préparation de la Commission Rédaction du compte-rendu	2 à 3 commissions en 2018	
Animation de la réunion de la Commission	0.5 jour/commission	
Suivi des dossiers stratégiques Promotion des actions engagées		
TOTAL		2 400 €

Plan de financement

Chambre d'Agriculture	1 200 €
CC Argonne Ardennaise	1 200 €

COMMUNAUTE DE COMMUNE

DE L'ARGONNE – Mise à jour : 19/03/2018

Intitulé du projet	Réaliser un suivi annuel des installations et des transmissions													
Structure porteuse	Chambre d'Agriculture des Ardennes													
Contact (nom, coordonnées)	Aurélie SATTEZI 03 24 33 71 29 a.sattezi@ardennes.chambagri.fr													
Partenariats envisagés	Jeunes Agriculteurs des Ardennes Association Point Accueil Installation (PAI)													
Public(s), Clientèle(s) ciblé(s)	Agriculteurs ayant été enquêtés lors du Repérage Agricole Territorial Porteurs de projet à l'installation													
Descriptif du projet Plan d'actions	<p>Objectifs: Favoriser le maintien des sièges d'exploitation sur le territoire, l'installation sur des structures atypiques, créatrices d'emploi et de valeur ajoutée</p> <p>Plan d'actions : 1) Donner une suite à l'action de Repérage Agricole Territorial réalisée en 2013-2014.</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Ce travail d'enquête auprès de 67 exploitants de 55 ans et plus a permis : <ul style="list-style-type: none"> - d'évaluer le potentiel d'installation de jeunes, - de sensibiliser précocement les exploitants, - d'identifier des exploitations pour la concrétisation d'installation <input type="checkbox"/> Suite aux rendez-vous réalisés et selon les demandes des exploitants, les propositions d'accompagnement ont été les suivantes : <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th></th> <th>Propositions</th> <th>Réalisations (au 05/2017)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Point Info Transmission (PIT)</td> <td style="text-align: center;">67</td> <td style="text-align: center;">30</td> </tr> <tr> <td>Répertoire Départ Installation (RDI)</td> <td style="text-align: center;">39</td> <td style="text-align: center;">5</td> </tr> <tr> <td>Point Accueil Installation (PAI)</td> <td style="text-align: center;">22</td> <td style="text-align: center;">18</td> </tr> </tbody> </table> <p>On constate également que 17 personnes ont cessé leur activité agricole. A ce jour, on recense 8 installations (aidées et non aidées) ayant aboutis sur les exploitations du repérage.</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> En 2017, les enquêtés ont été recontactés individuellement pour faire un point sur leur situation. Le cas échéant, identifier les raisons pour lesquelles ils n'ont pas arrêté leur activité et déterminer les freins à la transmission (action toujours en cours) 			Propositions	Réalisations (au 05/2017)	Point Info Transmission (PIT)	67	30	Répertoire Départ Installation (RDI)	39	5	Point Accueil Installation (PAI)	22	18
	Propositions	Réalisations (au 05/2017)												
Point Info Transmission (PIT)	67	30												
Répertoire Départ Installation (RDI)	39	5												
Point Accueil Installation (PAI)	22	18												

MAJ 17/11/2017

	<p>Nous vous proposons de faire un point d'étape à N+1 sur les projets transmission des enquêtés toujours actifs et d'identifier le nombre de personnes ayant été accompagnées par le service Entreprises de la Chambre d'Agriculture.</p> <p>▲ <u>Accompagnement personnalisé des futurs cédants :</u> Identification : - du nombre de transmissions réalisées ayant permis une installation, - du nombre de futurs cédants suivis dans le cadre du RDI dans le but de les accompagner dans leur recherche de repreneur ou d'associé : - du nombre de rendez-vous PIT réalisés avec les agriculteurs enquêtés lors du Repérage Agricole Territorial.</p> <p>▲ <u>Accompagnement des porteurs de projet</u> Identification du nombre de candidats à l'installation sur le territoire de l'Argonne à partir des données du PAI et du RDI</p> <p>▲ <u>Suivi des mises en relation et accompagnement</u> Identification du nombre de mises en relation entre futurs cédants et candidats ainsi que le nombre de stages de parrainage.</p> <p>2) <u>Réalisation de PIT délocalisés à Vouziers</u> (sur demande des exploitants agricoles du territoire).</p> <p>3) <u>Réalisation d'une réunion Journée Transmettre pour Installer en novembre 2018 dans le cadre de la quinzaine de la transmission</u> (communication envoyée par la MSA au plus de 55 ans du territoire Argonne) – rappel : JTPI organisée à Le Chesne en 2016.</p> <p>4) <u>Informations sur les projets du territoire de l'Argonne :</u> Une lettre d'information, « spéciale agriculture » de la Communauté de Commune à destination des habitants pourra être rédigée afin de faire le point des actions déjà réalisées et aussi sur les projets en cours, concernant : - la transmission et l'installation, - la diversification, - les circuits courts, - ... Au fil de l'eau, nous pourrons vous proposer une nouvelle action en cours d'année (par exemple « appel à projet ») si nous détectons un besoin lors des accompagnements.</p>
Lieu(x) de réalisation	Territoire de la Communauté Commune de l'Argonne
Calendrier de réalisation	2018
Coût estimé du projet	6 000 €

Plan de financement

Chambre d'Agriculture	50%	3 000 €
Argonne Ardennaise	50%	3 000 €
TOTAL	100%	6 000 €

MAJ 17/11/2017

22 MARS 2018